



Droit du locataire pour vente du propriétaire

Par **Maeafaao**, le **27/02/2019** à **10:13**

bonjour,

nous avons loué une maison en août 2017 ,le propriétaire vient de vendre ce bien et l'agence par laquelle nous avons passée nous pousse à partir le plus rapidement possible pour que l'acheteur puisse occuper les lieux au plus vite,personne ne c'est proposé pour nous aider à retrouver une location ce que nous avons fait par nous même . Puis -je demander en compensation le remboursement de mon déménagement et à qui?

Nous n'avons eu ni lettre recommandée ni aucune proposition seulement une annonce verbale du propriétaire et de l'agence

Merçi Pour votre reponse

bien cordialement